

P

# PREMIÈRES INFORMATIONS

## et PREMIÈRES SYNTHÈSES

### RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 1999

*Au troisième trimestre 1999, la baisse de la durée hebdomadaire collective moyenne du travail se poursuit (- 0,6 %). La durée s'établit à 38,31 heures.*

*L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) augmente de 1,3 % au cours du troisième trimestre 1999. Sur un an, la progression s'élève à 2,7 %. L'évolution de l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) est nulle de juin 1999 à septembre 1999, et de 0,6 % sur un an (1).*

*L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de 0,4 % au troisième trimestre 1999. Son évolution annuelle est de 1,6 %.*

*La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet s'établit à 38,31 heures à la fin du troisième trimestre, en baisse de 0,6 % par rapport au second trimestre et de 1,2 % sur an. Le processus de réduction négociée du temps de travail se poursuit : près de 12 % des salariés travaillent entre 35 et moins de 36 heures par semaine, contre 6,8 % au deuxième trimestre.*

*La durée du travail décroît plus rapidement dans le tertiaire et l'industrie (-0,7 %) que dans la construction (-0,5 %). Dans l'industrie, elle se réduit plus fortement dans le secteur de*

*(1) - Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages, qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de la progression de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers (appelé jusqu'à présent taux de salaire horaire des ouvriers) et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (également 0,6 % de septembre 1998 à septembre 1999).*





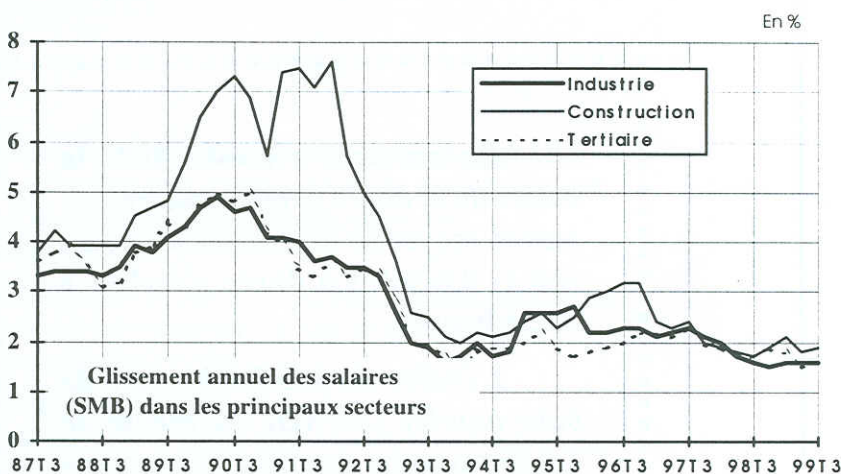
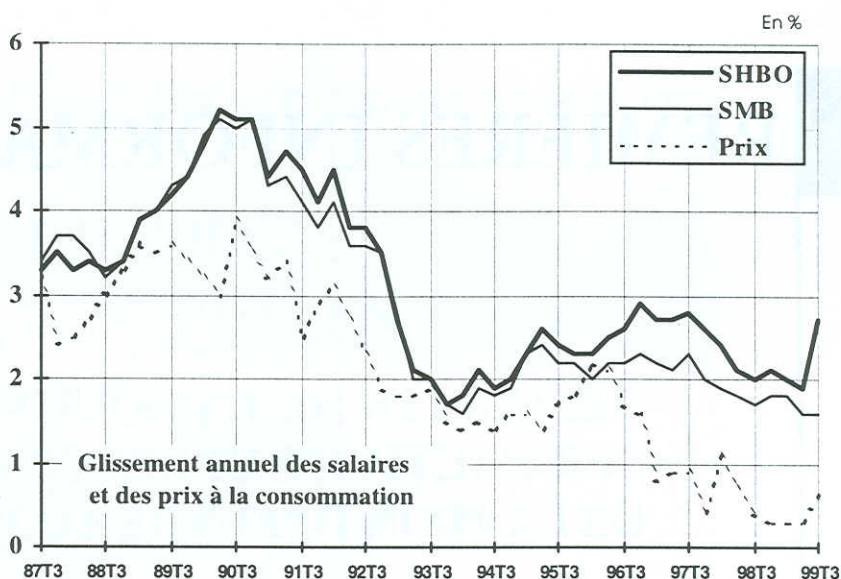
l'automobile (-2,7 %), les industries agroalimentaires (-0,9 %) et les industries des biens de consommation (-0,8 %). En revanche, la baisse n'est que de 0,2 % dans les secteurs des biens d'équipement. Dans le tertiaire, les baisses maximales se situent dans les services aux entreprises (-1,3 %) et les activités immobilières (-1,1 %), la durée restant stable en revanche dans les transports.

La baisse de la durée du travail est plus importante dans les grandes entreprises (de -0,7 % pour les plus de 500 salariés à -0,3 % pour celles de moins de vingt salariés), ce qui contribue à accroître les écarts de durée avec les petites entreprises (39,24 heures hebdomadaires en dessous de vingt salariés et 37,84 en dessus de 500 salariés, contre respectivement 39,35 et 38,12 un trimestre plus tôt).

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) progresse de 1,3 % au cours du troisième trimestre 1999. Cette progression est très supérieure à celles des années précédentes à la même période (0,5 % en 1998 comme en 1997). Cet écart provient pour partie de la mise en place de la nouvelle enquête ACEMO depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, qui intègre les effets de la revalorisation du SMIC au 1<sup>er</sup> juillet dans les statistiques du troisième trimestre et non plus du deuxième (2). D'autre part, la montée en charge des accords de réduction du temps de travail entraîne mécaniquement, par le biais de la compensation salariale, une hausse des salaires horaires de base que l'on peut estimer à 0,8 point ce trimestre. L'évolution des prix (hors tabac) étant nulle ce trimestre, le SHBO bénéficie de 1,3 point de pouvoir d'achat supplémentaire. Sur un an, sa progression est de 2,7 %, et celle du pouvoir d'achat de 2,1 points.

Le SHBO croît de 1,1 % dans l'industrie, avec une augmentation maximale de 3,0 % dans le secteur de l'automobile. Dans la construction, sa progression reste de 0,7 %. Enfin,

(2) - À compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999, les périodes de référence de l'enquête ont changé : on recueille les relevés de salaire du dernier mois du trimestre (ici septembre 1999) contre ceux du premier jour du trimestre suivant (1<sup>er</sup> octobre 1998 par exemple).



dans le tertiaire, il progresse à un rythme de 1,7 %. Ce sont les salariés des services aux entreprises qui bénéficient des évolutions les plus fortes (3,1 %), ainsi que ceux des activités immobilières (1,2 %) et des services aux particuliers (1,1 %). À l'inverse, la progression n'est que de 0,3 % dans les activités financières et de 0,5 % dans les transports.

L'indice du salaire mensuel de base (SMB), hors primes et heures supplémentaires, de l'ensemble des salariés progresse de 0,4 % au cours du troisième trimestre 1999, soit un gain de pouvoir d'achat de 0,4 point. Par grands secteurs, c'est, comme au trimestre précédent, dans la construction que le SMB évolue le plus fortement avec 0,5 % de hausse, contre 0,4 % dans l'industrie et le tertiaire. Plus en détail, la progression est de 0,7 % dans les services aux particuliers, 0,6 % dans les industries de biens d'équipement, mais elle est nulle dans l'énergie.

Sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a crû de 1,6 % (soit un gain de pouvoir d'achat de 1,0 point). L'évolution annuelle est un peu plus forte pour les cadres (1,8 %), un peu moindre pour les ouvriers (1,5 %), bien que ces derniers aient bénéficié de l'augmentation du SMB la plus rapide ce trimestre (0,5 %, contre 0,4 % pour les autres catégories).

Émilie QUÉMA,  
Paul FRANCESCHI  
(DARES).

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 24 000 questionnaires exploitables reçus au 20 décembre 1999.

